



Politique de tarification des entraîneurs

La grille ci-dessous sera utilisée pour déterminer les taux horaires versés aux entraîneurs qui seront engagés par le C.P.A. les Libellules de Magog pour les activités suivantes :

- Stroking
- Ateliers / Figures de groupes
- Supervision du patinage plus
- Supervision des bout choux
- Conditionnement physique / hors-glace

Les années d'expériences reconnues sont les années complétées d'enseignement et sont cumulatives depuis le début de la carrière du professionnel.

NIVEAU	ANNÉES D'EXPÉRIENCES	TARIF/HEURE
I certifié	1 an	16\$
I certifié	2 ans	18\$
I certifié	3 - 4 ans	20\$
I certifié	5 - 10 ans	22\$
I certifié	10 ans et plus	24\$
II certifié	3 - 4 ans	25\$
II certifié	5 - 10 ans	26\$
II certifié	10 ans et plus	28\$
III certifié	3 - 4 ans	26\$
III certifié	5 - 10 ans	28\$
III certifié	10 ans et plus	30\$

Adopté par le C.A. le 22/06/2011